

fèrent-ils l'onguent napolitain à forte dose. Pour les formules et le mode d'emploi nous renvoyons aux auteurs spéciaux.

4° *Ingestion*.—Deux médicaments ont gardé seuls la faveur des médecins parmi une foule de préparations diverses : ce sont le *bichlorure de mercure* sous forme de liqueur de van Swieten et de pilules de Dupuytren et le *protoïodure de mercure* en pilules.

La liqueur de van Swieten se donne à la dose de une ou deux cuillerées à soupe, de préférence dans un bol de lait. Les pilules de Dupuytren présentent la formule suivante :

Bichlorure d'hydrargyre.....	1 cent.
Extr. d'opium.....	2 —
Extr. de Gaïac.....	4 —

Formule défectueuse en ce qu'elle contient trop d'extrait d'opium et que M. Fournier propose de modifier comme suit :

Bichlorure d'hydrargyre.....	} à 1 cent.
Extr. d'opium.....	
Pour une pilule — à prendre deux par jour.	

Le sublimé est un remède énergique et, chose à noter, dont l'action sur la bouche est pour ainsi dire, insignifiante. Mais par malheur, il est souvent mal toléré par les voies digestives ; aussi ne peut-on en prolonger l'usage ni le donner aux femmes (1).

Le protoïodure, au contraire, est bien mieux toléré par l'estomac et ne donne lieu qu'à une diarrhée légère et souvent passagère, mais son action physique est plus marquée. Les célèbres pilules de Ricord ont la formule suivante :

Protoïodure d'hydrargyre.....	3 gr.
Extr. thébaïque.....	1 —
Thridace.....	3 —
Conserve de roses.....	6 —

Pour 60 pilules.

Chaque pilule contient cinq centigrammes de protoïodure et 16 milligrammes d'extrait thébaïque, ce qui paraît encore exagéré à M. Fournier qui modifie ainsi la formule :

Protoïodure d'hydrargyre.....	0 gr. 05
Extr. thébaïque.....	0 — 01

(1) Nous ne parlons pas du biiodure, base du sirop de Gibert, parce que l'estomac le tolère encore moins que le bichlorure.